



Concerne :
Consultation arrêté 3 décembre 2020
sur utilisation de l'espace par les drones

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'AVIATION CIVILE
Monsieur Jean-Christophe BRAUN
Chef de la mission du ciel unique européen et de
la réglementation de la navigation aérienne
50 rue Henry FARMAN
75720 Paris cedex 15

Monsieur Jean-Christophe BRAUN, Chef de la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne,

Je me permets de m'adresser à vous, au titre de la **Fédération Professionnelle du Drone Civil**, suite à la consultation relative à la modification de l'arrêté du 3 décembre 2020 sur l'utilisation de l'espace par les drones.

Après consultation de nos adhérents et également de nombreux pilotes et exploitants de drone, l'un des points de cette modification crée une incompréhension et une opposition de la filière. En effet, il est proposé « que les évolutions d'aéronefs sans équipage à bord en espace public en agglomération soient désormais autorisées en catégorie ouverte pour de stricts besoins professionnels ». Nous sommes favorables à l'ouverture à la catégorie ouverte, mais avec des exigences déterminantes concernant le pilote et l'exploitant.

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier que nous adressons simultanément à Monsieur Damien CAZÉ, Directeur général de l'Aviation Civile, et Monsieur Marc BOREL, Directeur général adjoint de l'Aviation civile, Directeur du transport aérien.

A côté du sujet de l'ouverture de l'espace public à la catégorie ouverte, de nombreux de nos exploitants professionnels se voient refuser des autorisations par certaines préfectures, et je vous prie de trouver ci-joint une proposition argumentée d'ajout d'une mention à l'arrêté Espace sur ce sujet.

Nous ressentons deux positions un peu contradictoires pour les opérations en espace public, entre l'ouverture à l'Open et les fortes restrictions opposées par les préfectures.

Nous sommes à votre disposition pour envisager avec vous et vos services des solutions, au bénéfice de la population et d'une filière drone française professionnelle et forte.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et je vous adresse, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Philippe BOYADJIS
Président Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC)
Vice-Président Joint European Drone Associations (JEDA)